

Le Havre, le 11 décembre 2012

JLJ/PB

Monsieur Frédéric Cuvillier  
Ministre des transports  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 - Paris

Monsieur le Ministre,

L'école Nationale Supérieure de la Marine est un établissement pédagogique important pour notre marine marchande. Son savoir faire, ses compétences, lui procurent une audience nationale forte, voire internationale. C'est en raison de cette importance qu'il est prévu que l'établissement situé actuellement à Sainte Adresse déménage au Havre, quai du Cameroun, et voit sa capacité d'accueil passer à 1000 élèves, contre 400 aujourd'hui. Du savoir faire des personnels formés dépend la sécurité maritime de demain, pour les hommes, les navires et l'environnement.

Le financement de cet établissement est acté et se situe à hauteur de 65% pour les collectivités territoriales, le restant étant à la charge de l'Etat. La convention fixant les modalités de la participation de chacun a été adoptée en mars dernier.

Pourtant, un article daté du lundi 10 décembre, paru dans l'hebdomadaire « le Marin », fait état d'une éventuelle remise en cause du projet. Lors du conseil d'administration, à la question de savoir si le projet était toujours de mise, la réponse apportée est plus qu'incertaine : les discussions auraient repris entre l'Etat et les collectivités locales.

J'attire votre attention, Monsieur le Ministre, sur la nécessité pour l'agglomération Havraise, son port et la marine marchande, de disposer d'un établissement supérieur à la hauteur de ses ambitions. Le projet acté quai du Cameroun correspond à ces exigences, c'est pourquoi je vous interpelle pour obtenir la confirmation de l'engagement de l'Etat dans ce dossier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

*Jean-Louis JEGADEN*  
*Conseiller Général du Havre 2*  
*Président du Groupe des Elus Communistes et Républicains*  
*Conseiller Municipal du Havre*